

REFLET

Journal du territoire de l'Atrébatie en Pays d'Artois



Parc Communautaire de Tincques : Excellence rurale pour l'Atrébatie



Internet

Cyber-centres :
Relancer la machine



Agriculture

Les agriculteurs
cultivent l'avenir



Jeunesse

Du rythme, du choix
et une ambiance
pour les jeunes

GRAND ANGLE

Exister ensemble

Ce numéro de Reflet, trop rare dans son édition, vous invite à découvrir plus en détail une grande partie des initiatives offertes à chacune et chacun d'entre vous, quelle que soit la commune.

Il relaie auprès de vous les informations essentielles relatives à notre territoire, très actif. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Des centaines de familles partagent les activités proposées.

Après avoir largement développé les Services Petite Enfance, repas des personnes âgées, informatique,

animation loisirs et sports etc.. et en même temps culture, musique, ateliers créatifs, patrimoine etc... puis l'environnement, l'assainissement non collectif, l'entretien de rivière... nous voici engagés, après un temps de réflexion nécessaire, dans l'Economique et le Social avec le soutien indispensable du grand Pays d'Artois.

Deux préoccupations majeures mobilisent notre énergie : des activités et de l'emploi... Des mots simples pour exprimer des initiatives lourdes et complexes. Le chantier ne nous fait pas peur. Il enregistre ses premiers résultats sur la question de l'emploi grâce à la compétence de notre chargée de mission, en place sur le territoire avec le concours de la Maison de l'Emploi du Pays d'Artois, du Plan d'Insertion et d'Arras Emploi. La création en 2007 du parc d'activités de Tincques autour de la Construction est ambitieuse sur cette

question. Ce qui existe déjà doit être soutenu. C'est, par ailleurs, ce à quoi nous nous employons discrètement mais sûrement dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et des services.

Ce que ne peuvent faire les communes parce que trop petites, la Communauté le fait avec elles et pour elles. Et lorsque les institutions publiques, Etat, Département, Région, ne peuvent plus faire avec chaque commune, c'est avec la Communauté qu'elles opèrent. Voilà le plus sûr moyen de continuer à exister et grandir... ensemble.

L'Atrébatie est à présent indispensable et incontournable.

Pierre Guillemant
Président de l'Atrébatie



Internet

Cybercentres : relancer la machine

Dans le domaine des nouvelles technologies, l'Atrébatie a fait figure de précurseur en développant tout un réseau de cybercentres. Les élus ont souhaité associer proximité et sensibilisation aux multiples possibilités offertes par les nouvelles technologies. Chacun a pu se familiariser avec l'ordinateur ou Internet, acquérir des premières connaissances. Parallèlement, diverses formations ou expérimentations ont été menées. Déterminée et pleinement confiante en l'utilité de ces services, la communauté de communes a fait école dans le domaine et servi d'exemple. Hélas, l'euphorie a progressivement cédé la place à un essoufflement, notamment dû à la banalisation de ces technologies, au développement exponentiel des équipements domestiques mais aussi au départ des animateurs.

L'Atrébatie doit-elle en conclure que sa mission dans le domaine est terminée ? Surtout pas. Les élus et techniciens ont au contraire le sentiment qu'un nouveau challenge les attend : « relancer la machine » pour continuer à accompagner le progrès. La priorité sera donnée en 2007 à la révision du portail communautaire, outil d'information et de communication incontournable. Les cybercentres

vont bénéficier d'un nouvel élan, avec le souci d'accueillir les enfants du territoire sur le temps scolaire, et plus généralement les initiatives des habitants et des associations. L'aspect interactif qui fait la richesse du portail doit lui aussi se confirmer. Régulièrement, à travers l'appel aux réactions des habitants du territoire, de manière plus exceptionnelle avec la poursuite de la démarche de démocratie locale. Celle qui avait permis il y a un an de débattre intelligemment de l'énergie éolienne... et qui avait valu à l'Atrébatie d'être encouragée et citée en exemple au niveau régional.

Horaires Timpass des Cybercentres

Cyber d'Avesnes-le-Comte :
 Jeudi 10-12h Tél : 03.21.07.01.13
Cyber de Tincques :
 Mercredi 16h30-18h30 Tél : 03.21.04.32.46
Cyber de Berles-Monchel :
 Mardi 17h30-19h30 Tél : 03.21.73.78.46
Cyber de Magnicourt-en-Comté :
 Mercredi 14h-16h Tél : 03.21.03.08.35
Cyber de Camblain-l'Abbé :
 Lundi 17h30-19h30 Tél : 03.21.22.08.98

Le programme
TIM P@SS
 L'informatique et Internet
 en 2 temps, 3 clics... et 7 séquences !

- 1 Je me repère dans la société de l'information **Découvrir**
(ex :illettrés, cartes bancaires).
- 2 Je maîtrise les premières bases de l'informatique. **Comprendre**
- 3 Je cherche, je me documente au moyen d'un cd-rom, d'Internet... **s'informer**
- 4 Je produis un écrit. **Se former**
- 5 Je communique au moyen de l'informatique. **Communiquer**
- 6 Je repère, je place mes documents et j'organise leur classement. **Organiser**
- 7 J'adopte une attitude citoyenne (droits et devoirs, esprit critique, sécurité).

Pour devenir un cybercitoyen

Contact :
 Hervé DELEERSNYDER : hdeleersnyder@cc-atrebatie.fr
 03.21.59.17.81



Jeun'z Atrébatés

Un blog pour le service jeunesse



Très active sur la toile Internet, soucieuse de longue date d'être à la pointe du progrès et des services dans ce domaine, la communauté de communes continue d'innover. Outre son portail officiel, elle s'est lancée dans la mise en ligne d'un blog spécialement dédié aux jeunes du territoire.

Nom de code ? www.jeunzatrebatés.fr Objectif ? Offrir toute l'information possible aux ados et aux enfants qui trouvent là un site au fonctionnement qui leur est familier. Simple, coloré, dynamique, ouvert, interactif... « leur » blog leur parle et leur donne la parole, les informe, les questionne et leur répond.

Ambitieux par nature, utile par définition, le site est à glisser parmi ses favoris, qu'on soit en âge de bénéficier des actions du service jeunesse, ou même parent en quête d'information. A renfort de photos et de vidéos, avec le souci d'une mise à jour hebdomadaire, le blog connaît un lancement prometteur depuis octobre dernier. Il reflète

aussi la richesse des animations mises en place par le service jeunesse. On a tous quelque chose à y apprendre. Faites circuler l'adresse...



Contacts :
 Laurence BILAINE : lbilaine@cc-atrebatie.fr
 Julien LEROY : jleroy@cc-atrebatie.fr
 03.21.59.76.61 - 06.86.85.15.12
www.jeunzatrebatés.fr

Emploi, formation, insertion

"Un besoin, un traitement, un résultat"



res partenaires existent...

Heureusement, les aides et accompagnements se structurent au sein de la Maison de l'emploi du Pays d'Artois. L'Atrébatie offre une première contribution à ce niveau. Elle a choisi de ne pas s'en contenter et de développer d'autres actions sur son territoire. Ainsi, une cellule de veille emploi a été mise en place. Son rôle est d'accueillir, informer et orienter de façon personnalisée les demandeurs d'emploi dans leur démarche. Un diagnostic est établi avec chaque visiteur. Une solution est cherchée avec l'appui d'un réseau de partenaires, parmi lesquels la Maison de l'emploi, l'ANPE, la Mission locale, l'association Arras emploi, le conseil général...

D'autres actions pour des publics plus ciblés sont aussi d'actualité. Ainsi grâce à l'engagement d'Arras Emploi, un

Les questions de l'emploi et à fortiori du chômage sont au coeur des préoccupations de la communauté de communes. Bien sûr, d'au-

chantier école a vu le jour sur le presbytère d'Avesnes-le-Comte, consistant à employer dix demandeurs d'emploi de longue durée pour sa réfection. Parallèlement, ces stagiaires qui renouent avec le milieu professionnel sont accompagnés dans la définition de leur projet personnel. Gageons que ce type de chantier fera école...

Autre exemple concret de la contribution de la communauté de communes dans le domaine : la délocalisation d'une formation d'assistante de vie, pour répondre aux besoins de l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural). Depuis le début de l'année et pour une durée de six mois, cette session a pour objectif d'apporter une réponse de proximité à une problématique locale. Là encore, le réseau de professionnels de l'emploi et de la formation est un atout précieux pour l'Atrébatie.

Au cas par cas, humainement et avec une détermination farouche, l'objectif de la communauté est d'agir concrètement, avec une devise : « un besoin, un traitement, un résultat ». Depuis son lancement au printemps dernier, la démarche rencontre ses premiers succès et augure de nouvelles satisfactions pour l'avenir.



Le chantier école, au presbytère d'Avesnes-le-Comte

Contact :
 Hélène ELOY : heloy@cc-atrebatie.fr, 03.21.59.34.59





Petite Enfance

Aider les familles, accompagner les générations futures

Le service « petite enfance » a poursuivi en 2006 le développement initié depuis

quelques années, mis en exergue il y a un an par l'organisation d'un premier forum, à Izel-lez-Hameau. L'année écoulée a notamment été marquée par l'expérimentation heureuse du fonctionnement de la halte-garderie pendant la période estivale, à Camblineu.

Pendant trois semaines en juillet, une trentaine d'enfants a été accueillie. Autant de familles ont apprécié cette réponse à leurs problèmes de mode de garde d'enfants de moins de quatre ans. Quant aux premiers concernés, ils ont pu découvrir leur première cantine, leur premier « mini centre de loisirs ». Le beau temps leur a même permis de profiter de diverses activités en plein air. L'expérience devrait être reconduite cet été.

Eveil, épanouissement ...

Au-delà de cette expérience, le service « petite enfance » s'évertue à poursuivre ses efforts pour le bien des « tout petits ». Il se veut utile quand il propose par exemple une liste de 95 assistantes maternelles au sein du réseau « Les P'tits bouts » qui leur est dédié. Il l'est encore avec la halte-garderie « Les Cabrioles », qui répond ponctuellement,

trois fois par semaine, aux difficultés de garde que rencontrent les parents. Au-delà, c'est aussi une question d'éveil et d'épanouissement qui oriente l'action du service. Le Relais assistantes maternelles propose quatre animations par semaine à ses membres. Les ateliers parents-enfants offrent la même fréquence d'animation.

Depuis la rentrée de septembre, un partenariat a aussi été mis en place avec la maison de retraite d'Aubigny-en-Artois. Une fois par mois, les résidents qui le souhaitent, accueillent une vingtaine d'enfants autour d'une activité et d'un goûter. Des moments simples, mais appréciés à juste titre par les deux générations.



Contact:
Christine FRANCOIS: cfrancois@cc-atrebatie.fr
03.21.59.24.47



Animation inter-générationnelle à la maison de retraite d'Aubigny-en-Artois



Jeunesse

Du rythme, du choix et une ambiance pour les jeunes

Grandir sur le territoire de l'Atrébatie présente nombre d'avantages pour les enfants et adolescents, auxquels les multiples activités du service « animation jeunesse » s'adressent. Les centres de loisirs symbolisent le dynamisme et l'intérêt que suscite le panel d'animations et de services mis en place. Pendant la période estivale, les camps ados complètent la réponse apportée aux familles et aux jeunes usagers. Les parents peuvent être rassurés : leurs enfants ne sont pas seuls... et ne sont pas prêts de s'ennuyer. L'énergie déployée par l'encadrement est un gage de réussite et de pérennité pour ces services. Pendant le reste de l'année, en périodes scolaires ou de « petites vacances », l'offre d'activités va grandissante. Chaque année voit son lot de nouveautés séduire de nouveaux jeunes Atrébatés. Les stages de cirque ont

trouvé et fidélisé leur public, au même titre que les Créateliers et les mercredis sports, devenus incontournables et qui contribuent à animer les villages. Le développement du sport en périscolaire connaît aussi un beau succès en favorisant l'épanouissement physique et social de l'enfant. Et plus récemment, c'est la ludothèque itinérante qui a appris à se faire connaître et apprécier. Le principe ? Emprunter un jeu de société aussi facilement qu'un livre dans une bibliothèque. On gagne ou on perd, mais surtout, on s'amuse, on apprend, on découvre, on partage des temps de loisirs en famille... La recette convient aux petits et aux grands, comme en atteste le succès remporté par la première Fête du jeu en Atrébatie, qui a accueilli une centaine de participants. Sans surprise, l'autre temps fort de l'année reste l'opéra-

tion « Lire en fête », qui a permis à plus de cinq cents enfants d'aiguiser leur curiosité et de développer leur culture (l'édition 2006 était consacrée à la musique). Des animations autour du livre avaient déjà séduit les familles plus tôt dans l'année. Ce créneau d'activité connaît une réussite incontestable, qui se confirme dans la durée.



Photos prises lors de différentes animations mises en place par le Service Jeunesse en 2006
Contacts: Laurence BILAINE, Julien LEROY : 03.21.59.76.61 - 06.86.85.15.12 - www.jeunzatrebates.fr



Les agriculteurs cultivent l'avenir

Une démarche originale

Tournée vers l'avenir et le progrès au service du développement, dans le respect de l'environnement, l'Atrébatie n'oublie pas pour autant son agriculture. Loin de là. L'activité agricole a formé les paysages, forgé l'histoire et le caractère du territoire... Il était ainsi logique pour les élus de vouloir mener une démarche d'animation dans ce domaine.

Tout a commencé en 2004 avec le financement d'une session de formation pour les agriculteurs qui le souhaitent, dans le but de rechercher de nouvelles filières. Une stagiaire dûment diplômée a été recrutée en ce sens, pour accompagner trois groupes de travail. Les thèmes de la vente directe (dans un point de vente qui reste à déterminer), du traitement des déchets verts (par compostage ou méthanisation) et des agroressources ont été développés par une centaine d'exploitants du territoire, mais aussi des Villages solidaires, des Vertes vallées et de la communauté de communes du canton de Pas-en-Artois.

Depuis 2005, les quatre intercommunalités se sont associées pour créer un poste de chargée de mission, dévolu à Nathalie Jeanson, ingénieur, qui accompagne les groupes dans leurs travaux. Le GRDA (Groupe Régional du Développement Agricole) et la FRCUMA sont aussi parte-

naires de cette démarche novatrice, portée par les agriculteurs au service du territoire.

Premières réalisations concrètes

Chacun de ces trois projets arrive en phase de concrétisation. L'association "En direct de nos fermes" et sa quinzaine d'exploitants, attendent d'ouvrir leur point de vente, qui sera aussi un lieu privilégié de communication et de valorisation de leur savoir-faire.

En fin d'année dernière, le dossier des agroressources a franchi un cap important avec la création de la coopérative ORIACOOP. Son activité : la trituration du colza selon un procédé novateur, pour obtenir de l'huile et du tourteau de qualité. Une étude de faisabilité technique et économique a livré son verdict. La coopérative devrait commencer à fonctionner à l'automne prochain. Elle compte actuellement 70 agriculteurs engagés, pour 300 hectares de colza mobilisés, soit une production estimée à 300 000 litres d'huile et 600 tonnes de tourteau. Un doublement de cette capacité de travail est envisagé dans la durée.

ORIACOOP et l'association Noria qui lui a donné naissance bénéficient du concours de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et suivent attentivement l'évolution de la législation quant à l'utilisation et à

la commercialisation de l'huile et du tourteau. Une étape importante a été franchie. Beaucoup de travail reste à effectuer pour confirmer l'image de modèle de développement local et de respect de l'environnement collée au projet. L'agriculture de demain est en marche... L'Atrébatie continuera de l'accompagner sur le chemin de la diversification.



Contacts :

Damien BRICOUT, Président d'ORIACOOP
Arnaud CURDY : acurdy@cc-atrebatie.fr
03.21.59.34.59

Un label territorial pour le commerce et l'artisanat

La communauté de communes peut apporter son aide aux artisans et commerçants du secteur en portant un dossier collectif de FISAC, à l'échelle du territoire.

L'intérêt est d'obtenir une aide financière de l'Etat, pour répondre à la demande de mise en place de panneaux de signalétique. Cette aide pourrait atteindre jusqu'à la moitié du montant de la dépense totale, dans la limite d'une subvention de 400 000 euros par tranche d'investissement.

L'Atrébatie s'engage

L'Union commerciale du Val de Scarpe, qui regroupe 44 enseignes d'Aubigny-en-Artois, Hermaville, Savy-Berlette et Cambligeul, a émis un vœu en ce sens. L'Atrébatie souhaiterait désormais étendre ce dispositif au périmètre complet de son territoire, en invitant les artisans du nord-ouest et du sud de l'Atrébatie à se mobiliser. Le début d'année pourrait être une période décisive pour la création ou la relance d'unions commerciales.

A terme, l'objectif est de mailler et de dynamiser le tissu d'artisans et de commerçants, pour promouvoir leurs intérêts.

Le bénéfice pour la communauté est de mener une réflexion partagée par le plus grand nombre et portée par des représentants officiels des artisans et commerçants. La population y trouverait également son compte en (ré)apprenant à connaître les artisans et commerçants de proximité.

Des initiatives de promotion

Diverses propositions d'intervention sont déjà évoquées. La première serait donc celle d'une signalétique commerciale et artisanale fédérant l'ensemble des acteurs du territoire.

L'idée a aussi été émise de mettre en place une carte de fidélité (projet déjà porté par l'UCA Val de Scarpe). Dans cette optique, des ateliers de sensibilisation au fonctionnement de cette carte pourraient également voir le jour.

Enfin, une opération « Label boutique » pourrait être mise en place, ainsi qu'un programme de formation, pour professionnaliser les commerçants et artisans sur des thématiques spécifiques.

En prenant une part active à la mise en place de ces initiatives, l'Atrébatie souhaite affirmer et renforcer la place incontournable de ses activités et savoir-faire sur le territoire.

Contact :

Sébastien ROUSSEL : srousseau@cc-atrebatie.fr
03.21.59.34.59

L'U.C.A. trace la route



L'Union Commerciale et Artisanale du Val de Scarpe regroupe 44 artisans et commerçants des communes d'Aubigny-en-Artois, Hermaville, Savy-Berlette et Cambligeul. La ligne directrice de l'UCA est exprimée dans le

logo : 52 métiers, 52 savoir-faire.

Le Vert du logo valorise la dimension rurale et le rose du cœur, l'esprit rassembleur et de cohésion.

C'est ainsi que l'UCA, fort de la diversité et de la richesse des compétences de ses membres, inscrit dans ses actions de promotion et de valorisation ce particularisme : Une unité dans la diversité, une offre locale variée.

Le premier salon organisé en mars 2006, grand succès de promotion, a permis de confirmer ces savoir-faire locaux. Le souhait du Président de l'Union commerciale est « de faire savoir les savoir-faire ».

Le but est d'offrir aux habitants des opportunités d'achat sur le secteur et de maintenir une offre de produits de qualité qui n'a rien à envier aux offres urbaines.

Des temps forts sont ainsi organisés tout au long de l'année : Fête des Mères, l'opération « Fidel'été », un salon de promotion et l'animation pour les fêtes de fin d'année, « Faites la fête » (tombola, bons d'achats, balades en calèche,...

Dernière animation en date organisée par l'UCA pour ses ressortissants : des séances de sensibilisation sur l'embellissement de vitrines (en partenariat avec la CCI d'Arras et l'Atrébatie).

L'Union crée la dynamique et la cohésion. Les artisans et commerçants structurent l'offre et les animations. Les clients sont satisfaits.

« On est différent, on est compétent, on agit... et ça marche !



Contacts :

Jean-Paul PIPON : Président de l'Union Commerciale et Artisanale du Val de Scarpe. (06.66.26.63.58)
Sébastien ROUSSEL : srousseau@cc-atrebatie.fr



Le parc communautaire élu pôle d'excellence rurale (PER)

Pour faire le point, la rédaction de Reflet a interviewé le Président de la Communauté sur l'état des lieux. Voici l'essentiel de son témoignage.

Quelques quatre cent cinquante communes françaises sont inscrites au tableau d'honneur en cette fin d'année et Tincques en fait partie. Vous êtes un président heureux ?

La discrétion a été de mise. Soyons modestes ! Mais il est vrai que l'année 2006 s'est achevée en fanfare ! Le projet de parc de Tincques est classé Pôle d'Excellence Rurale sur le plan national par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire. Voilà qui augure bien de l'avenir !

Pourquoi ce projet de parc d'activités ? pourquoi à Tincques ?

Nous avons en premier lieu choisi de défendre un atout économique majeur de notre territoire, à savoir, les activités de la construction. Soucieux de l'avenir et surtout conscients de l'actualité, nous avons choisi une action offensive, à savoir, préparer l'avenir de ce secteur professionnel aux exigences des usagers soucieux de confort, d'efficacité et d'économies. Enfin Tincques parce que, la commune se préparait à créer une zone, qu'elle est bien placée déjà aujourd'hui et qu'elle le sera encore mieux demain !

Vous aviez dit il y a un an que le parc serait créé en 2006. Or, nous ne voyons toujours rien. Que se passe-t-il ?

C'est une aventure un tel projet. Nous avons dû régler la question de l'achat des terrains après une déclaration d'utilité publique prise par le Préfet. Le Juge doit encore trancher pour deux propriétaires plutôt gourmands. Nous avons réglé après de longues discussions la question des locataires agriculteurs. C'est fait depuis juin dernier. Il faut un diagnostic archéologique. Tout cela selon le calendrier des administrations que nous ne commandons pas. Je vous fais grâce des surprenants méandres administratifs. Patience, nous sommes au terme des procédures. Il aura fallu un an pour y voir clair. Entre temps, nous avons travaillé sur le dossier économique. Il avance bien.

En quoi consiste ce projet de zone d'activités ? Que peut-on en attendre pour notre milieu rural ?

Pour être précis, nous créons un parc d'activités dédié au bâtiment dit intelligent et à la construction durable. Cela veut dire un projet exclusivement consacré à la construction moderne. Mais nous le voulons en accueillant la

recherche, la formation, les métiers de fabrication, de services, de commercialisation... Tout en un en quelque sorte. C'est pourquoi cette initiative s'inscrit bien dans un Pôle d'Excellence Rurale que l'Etat vient de nous attribuer avec des ressources particulières. Imaginez l'impact de ce projet pour nos entreprises, les chances pour celles à créer. Et quelle image, quelle référence pour notre territoire !

C'est un pari ambitieux ! Où en êtes-vous sur le montage du projet économique ?

A ce jour, nos contacts prospectifs vers les acteurs économiques ont permis d'obtenir des soutiens essentiels. Ainsi l'organisation Electropôle, c'est 300 entreprises dans le Nord Pas de Calais. Celui de Domonord, une trentaine de groupes industriels. Habitat Service est très intéressé. Eurasanté, Le Réseau Développement des Technologies du Nord Pas de Calais, un relais essentiel vers les entreprises de haute technologie. L'université et ses laboratoires de recherche. Une entreprise nationale Ecoeffe orientée vers les investisseurs éco-constructeurs. Des contacts sont en cours avec General Electric et d'autres grands groupes français. Puis, il y a les contacts avec les entreprises de la Région, y compris celles de notre territoire. Nous finalisons avec des experts les modalités de l'accueil d'entreprises. Un vrai et énorme travail passionnant !

Alors cette zone ..de 13 hectares. Ca se présente comment ? Les futurs bâtiments... On y trouvera quoi ?

Le parc, et non la zone, nous le voulons paysager. Nous prévoyons la plantation de 9600 plants. Ce sera un parc ouvert, agréable à visiter, aménagé pour une gestion de l'eau intelligente grâce aux noues. Le cahier des charges veillera à la qualité esthétique des bâtiments. Nous voulons que ce parc, dans son allure, soit l'image et le témoignage du projet économique.

Nous espérons y bâtir le siège de la Communauté qui ne sera certainement pas un palace, mais plutôt une plateforme de services ouverte sur toutes les activités du parc.

On peut espérer des emplois pour les gens d'ici ?

L'activité que nous voulons accueillir peut concerner 20 à 25 entreprises. Notre objectif est de l'ordre de 250 emplois. Evidemment, nous sommes sur des hypothèses. Notre souci principal, en tout cas, consiste à multiplier les initiatives en faveur de l'emploi. Déjà nous ouvrons les liens avec des partenaires professionnels et universitaires pour la mise en oeuvre de filières de formation. Il y aura autour de ce parc toutes les activités d'accueil et de service... Notre préoccupation porte sur l'habitat et ses capacités. Une vraie question !



Pierre Guillemant, Président de l'Atrébatie

Quand recevez vous les premiers investisseurs ?

Nous lançons en janvier les premières réservations sur le parcellaire avec le dépôt des promesses d'installation. Nous attendons une réponse du Conseil Général sur ses intentions en terme de financement, puis nous vendons les parcelles. Ca démarre de toute façon.

Le parc communautaire en quelques chiffres

Surface : 13 hectares
Nombre de parcelles : 20 à 25
Superficie des parcelles : de 3 500 à 10 000 m²

Budget prévisionnel :
 Aménagement : 1.5 Millions d'Euros
 Plateforme de services : 1.5 Millions d'Euros

Partenaires financiers :
 Etat : 1 198 000 € (dont 998 000 € déjà accordés)
 Conseil Général : 300 000 € (sollicités)
 Privés : 682 000 €
 ADEME/Région : 220 000 € (sollicités)

Echéances :
 Février 2007 : Commercialisation des parcelles
 Avril 2007 : Engagement des travaux d'aménagement
 Octobre 2007 : Installation des premières entreprises.

Pour tout renseignement, prendre contact avec Sébastien ROUSSEL : srousseau@cc-atrebatie.fr
 03.21.59.34.59

Pôle Excellence Rurale

Le PER : Quel lien avec notre dossier du parc d'activités ? Rappel des critères de base :

- * l'importance du tissu économique lié au bâtiment sur les territoires de l'Atrébatie et sur le Pays d'Artois
- * une demande forte dans ce domaine d'emplois compétents
- * l'analyse de la conjoncture habitat
- * la redéfinition de la PAC avec la recherche de débouchés pour les agro ressources
- * le constat d'une demande d'évolution de l'habitat en terme de performance économique (consommation d'énergie, perte de chaleur, etc.) et adapté aux populations d'âges différents.

C'est sur la base de ce constat que nous avons retenu il y a deux ans le projet économique suivant : « Bâtiment intelligent et construction durable ». Depuis un an et demi, nous avons exploré toutes les ressources permettant une expertise et une évaluation de la pertinence du projet.

Un comité d'experts nous aide à monter le dossier économique auquel nous associons la fédération du bâtiment et les entreprises locales.

La DIACT nous a reconnu officiellement le 7 décembre 2006.

Le pôle sera un espace d'accueil des entreprises et une plateforme multiservices où se coordonneront la recherche, la formation et la création et sur laquelle nous greffons la structure communautaire.





Entre patrimoine et culture

Quand la mémoire glorifie le Pays d'Artois

Le 9 Avril 1917 : la sanglante bataille d'Arras s'engage !

A l'heure où Arras et sa périphérie se construisent un avenir au sein du Pays d'Artois, il est de bon ton de se souvenir ensemble des heures sombres de l'histoire. Des souffrances et des sacrifices consentis en commun, comme lors de la Bataille d'Arras, le 9 avril 1917, qui reste à jamais un haut fait de l'histoire de la Première Guerre Mondiale. En 2007 comme en 1917, cette date du 9 avril coïncide avec le lundi de Pâques, hasard ou clin d'oeil de l'histoire? Toujours est-il qu'un beau week-end printanier de trois jours se présente. L'idéal pour organiser des commémorations dignes de ce nom afin de rendre hommage à tous ceux qui ont assuré la victoire, notamment les régiments canadiens, Néozélandais et Australiens...

Des pages d'histoire

Des visiteurs du monde entier sont ainsi attendus à Arras et partout dans le Pays d'Artois à l'occasion de ces trois jours. Les commémorations se déclineront en plusieurs temps et en différents endroits. Et il sera question de l'Atrébatie et de son rôle dans la « Grande Guerre »... La communauté, comme ses voisines de l'Artois et des Villages solidaires, constituait un maillage de villages d'arrière-front. Nos communes n'ont pas été le théâtre d'affrontements, mais ont accueilli les régiments en repos.

Il en reste des traces de différentes natures, du graffiti à l'aménagement d'un réseau d'eau, sans oublier, la mise en place d'infrastructures aériennes naissantes (avions, pistes...).

Sur les traces en Atrébatie

Désireuse de participer activement à ces commémorations, la communauté envisage de mettre en place des animations et expositions. Pour que celles-ci soient riches en qualité et en diversité, celles et ceux qui détiennent des documents (quels qu'ils soient) ou des informations relatives à cette période sont invités à les confier à la communauté. Ainsi, objets, cartes postales, photos et autres coupures de presse serviront à nourrir la mémoire collective, ainsi qu'à rappeler la place de l'Atrébatie dans la « Grande Guerre ». Environ 40 000 visiteurs étrangers sont attendus dont 10 000 Canadiens qui ont déjà réservé leur séjour.



La Bataille d'Arras, Avril-Mai 1917, Alain Jacques, 1997



La Bataille d'Arras, Avril-Mai 1917, Alain Jacques, 1997

Si vous avez des éléments à votre disposition ou des informations locales permettant d'enrichir et de diversifier nos animations et expositions, merci de contacter Sébastien ROUSSEL : sroussel@cc-atrebatie.fr 03.21.59.34.59

Des Journées du patrimoine réussies



C'est une bonne habitude que la communauté de communes a perpétré les 15 et 17 septembre 2006, en organisant des animations dans le cadre des traditionnelles Journées du Patrimoine.

Celles-ci ont habituellement lieu dans l'un ou l'autre des sites remarquables du territoire.

Le vendredi soir, le manoir de Capelle-Fermont, daté du XVIe

siècle, a accueilli 350 personnes pour un concert de musique celto-scandinave du groupe Boann, puis un bal folk animé par Baccade. Au son du violon, de l'accordéon ou de la harpe, les musiciens ont fait voyager leur public, tant dans le temps que vers les atmosphères de contrées

lointaines. Le dimanche était également placé sous le signe de la musique, le festif cédant cette fois la place au



classique. L'église Saint-Nicolas d'Avesnes-le-Comte a ainsi accueilli deux concerts. Celui d'un quintette à cordes jouant des oeuvres de Rossini et Dvorak, puis celui de l'ensemble Trombonissimo, formé par des musiciens de l'Orchestre National de Lille, qui ont consacré leur presta-

tion aux oeuvres de Beethoven, Scheidt, Brahms et Gerschwinn.

Contact :

Sébastien ROUSSEL : sroussel@cc-atrebatie.fr 03.21.59.34.59



L'Atrébatie encourage la restauration du petit patrimoine

Fort du projet de restauration du presbytère d'Avesnes-le-Comte mis en place par la commune, avec l'Atrébatie et Arras Emploi, un chantier école permettant à 10 demandeurs d'emplois de longue durée de renouer avec le monde professionnel, l'Atrébatie souhaite poursuivre l'initiative en l'étendant au territoire.

Ainsi, l'enjeu de la restauration des éléments du patrimoine, sur nos communes via des "chantiers école" peut-être une réponse innovante, alliant préservation du patrimoine et formation professionnelle.

Plus d'une trentaine de chapelles, calvaires, porches et oratoires (liste non exhaustive) sont présents sur l'Atrébatie. Certains nécessiteraient une restauration et une mise en valeur (animation, réalisation d'un circuit de découverte, plaquette de présentation, etc.)

La commission Accueil Tourisme et Patrimoine, le service emploi et formation de l'Atrébatie et l'association ARARCO représentée localement par Irène Patalas engagent depuis le début de l'année une première ébauche d'intervention.



Penin, chapelle St Roch, restauration 1994

"Nos chapelles ... en parcourant le Pas de Calais" ARARCO, Irène Patalas, 1997.

Le projet pourrait rapidement répondre aux souhaits des propriétaires de préserver le patrimoine local, souhaits jusqu'alors généralement irréalisables.

Si vous souhaitez contribuer à la mise en oeuvre de ce projet de formation professionnelle et de restauration du patrimoine, n'hésitez pas à prendre contact.

Contact :

Sébastien ROUSSEL : sroussel@cc-atrebatie.fr 03.21.59.34.59

Directeur de publication Pierre Guillemant

Secrétariat de rédaction et conception Arnaud CURDY, Hervé DELEERSNYDER, Julien LEROY, Sébastien ROUSSEL, Dominique VAAST

Crédit photos Atrébatie, ARARCO, La Bataille d'Arras, Avril-Mai 1917, Alain Jacques, 1997

Impression Typo-@rtois 15 rue de la Solette 62690 Savy-Berlette

Journal édité par :

Communauté de Communes de l'Atrébatie

81 rue d'Arras

62690 Hermaville

tél 03 21 59 34 59 / fax 03 21 58 62 65

accueil@cc-atrebatie.fr

ISSN : 1634-6831

Energie Eolienne

L'Atrébatie dépose ses zones éoliennes

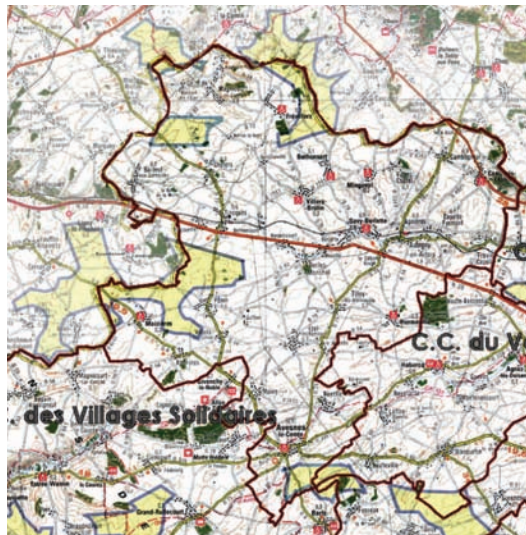



Ce dossier ressemble à bien d'autres. Pour faire, il faut d'abord prendre le temps de s'y faire... Nous étions bien prêts sur l'éolien lorsque, sans doute échaudés par le remue-ménage de projets voisins, les services de l'Etat ont considéré que mille précautions valent mieux qu'une.

soumettre à l'appréciation des services de l'Etat.

Ultimes visées sur des zones possibles

Sur le bureau de Monsieur le Préfet et de ses services, le projet éolien du Pays d'Artois qui est donc celui de l'Atrébatie, entre dans sa phase décisionnelle.



 Espaces retenus pour l'implantation éventuelles d'éoliennes.

Notre projet se compose de six zones de dimensions très différentes localisées provisoirement comme suit :

Fréville-Béthonsart, Chelers-Bailleul, Magnicourt-Monchy-Breton, Tincques-Penin, Maizières-Ambrines et Avesnes-le-Comte.

En d'autres mots, nous estimons que la production pourrait être de l'ordre de 90 à 100 MW si toutes les propositions sont retenues.

Pour cela, nous déposons des permis de zones afin d'obtenir l'autorisation de les ouvrir.

Après avis des communes concernées et du conseil communautaire, nous présenterons selon la procédure habituelle autant de permis d'installation d'éoliennes que chaque espace pourra contenir. Monsieur le Préfet tranchera.

Quand les verra-t-on ... ?

Pour la décision des zones, Monsieur le Préfet dispose d'un délai de six mois.

Puis ensuite nous déposons les permis d'installation des éoliennes commune par commune après instruction technique.

Si tout va bien, les premières décisions ne peuvent tomber que dans un an... minimum. Chantiers possibles en 2008.

Un souhait particulier, nous demanderons à Monsieur le Préfet l'autorisation de construire une éolienne sur le parc de Tincques pour alimenter le parc et ses activités.

Question de vitrine.

Un parcours du combattant

Souvenez-vous du débat public d'Izel le 21 décembre 2005... Soirée remarquable après un mois d'inventaire des remarques des citoyens du territoire, soigneusement prises en compte.

Nos travaux préparatoires avaient identifié tous les interdits, souligné les difficultés, posé les hypothèses... Il ne manquait rien, sauf que par la voix du Préfet, il nous a été signifié que tout projet de communauté ne serait dorénavant recevable que s'il s'inscrit dans un projet plus vaste, à l'échelle du Pays.

Nous avons du, dès lors, remettre les compteurs à zéro et repartir dans l'étude d'un schéma intercommunautaire avec le concours d'un cabinet expert du nom de "Bocage". Décembre 2005-Décembre 2006, il a fallu un an d'analyses supplémentaires, d'analyses paysagères à l'endroit et à l'envers, de projections esthétiques sous tous les angles pour aboutir à une cartographie de zones éventuelles à

Contact :
Arnaud CURDY : acurdy@cc-atrebatie.fr
03.21.59.34.59

L'environnement au coeur du Territoire

Premier Bilan satisfaisant du SPANC

La communauté de communes a mis en place il y a un an un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Cette création répond à un besoin et à des obligations. La loi sur l'Eau impose en effet à chaque commune de maîtriser et de superviser la qualité des installations d'assainissement.

Cette mission suppose le recours à des techniciens dûment formés. D'où la décision de l'Atrébatie de prendre ce dossier à son compte dans le cadre de ses compétences relatives à la gestion de l'eau, et d'en décharger ainsi les communes.

En un an de fonctionnement, le SPANC et ses deux agents ont adopté un rythme de travail élevé. Environ 400 visites de diagnostic assainissement ont été réalisées en six mois. S'y ajoutent l'ouverture de 80 dossiers, et le suivi d'une trentaine de chantiers de remise aux normes des installations, ou d'équipement de maisons neuves.

La démarche de diagnostic des installations existantes s'effectue commune par commune (sont engagées pour 2007 les communes de Mingoal, Noyelle-Vion, Penin, Tilloy-les-Hermaville, Tincques). Les techniciens et élus proposent des réunions publiques d'information préalables, pour que chacun connaisse et comprenne les enjeux de ces visites.

Villers-Sir-Simon, Savy-Berlette, Villers-Châtel et Tincques ont déjà accueilli ces rendez-vous et vu les agents du SPANC silloner leurs rues.

Au-delà de ses intérêts pratiques et environnementaux, le SPANC constitue un atout de première importance, grâce



La situation des écoulements est parfois particulièrement inquiétante ...

Contacts:
Bastien DEPARPE et Franck-Emmanuel DUTERTE :
spanc@cc-atrebatie.fr, 03.21.59.22.49

par exemple à un partenariat établi avec la DDE pour suivre les permis de construire et aider à la réalisation des projets.

Entretien de la Scarpe

Voilà un autre aspect méconnu de l'activité intercommunale...

L'Atrébatie assure l'entretien de la rivière sur 13 km de berges, de Berles-Monchel à Frévin-Capelle.

Cette mission incontournable représente une dépense de 23 000 euros, subventionnée pour moitié.

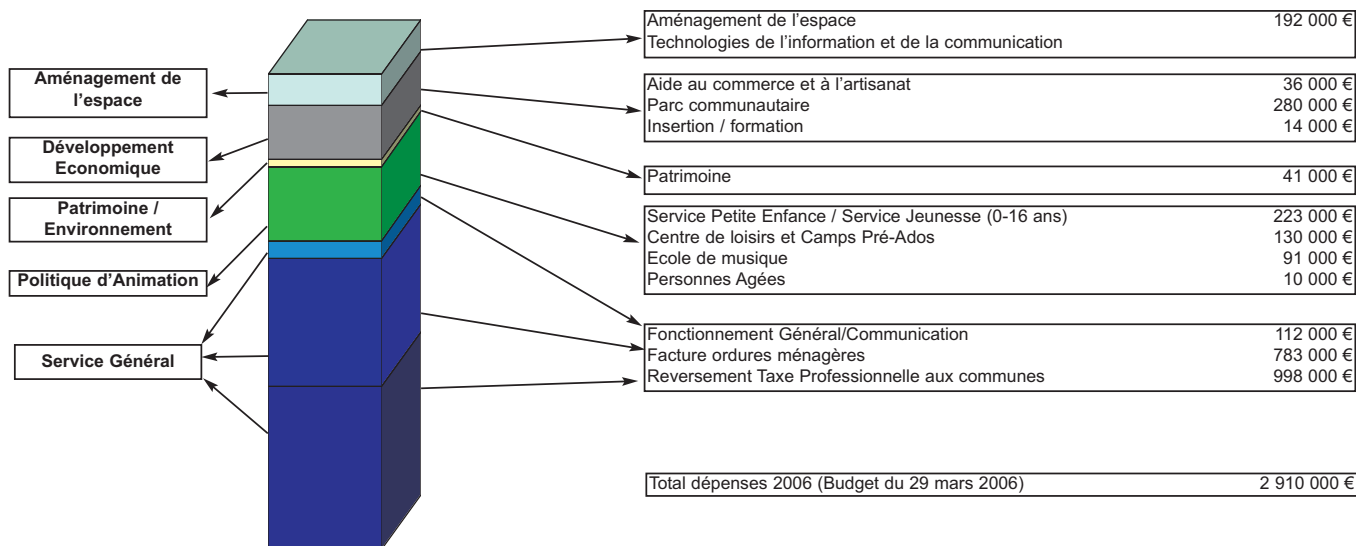
Un partenariat a été établi avec la MISE (mission inter services de l'eau), qui détient le pouvoir de police de l'eau, pour faire cesser les manquements à la loi. A ce sujet, riverains et promeneurs sont évidemment invités à faire preuve du civisme le plus exemplaire pour ne pas contribuer à la détérioration de la qualité de l'eau.



Budget Communautaire: Qui paye quoi et pour quoi faire ?

Les interventions financières de la communauté en 2006

L'action de la communauté s'exprime ici à travers les financements. Cette information souligne l'importance et le rôle de la communauté dans la vie locale et dans l'aide aux communes. La mission de la Communauté est définitivement incontournable. Il suffit de lire ce tableau pour le comprendre dès à présent.



Les ressources de la communauté en 2006

Si les dépenses communautaires sont résolument importantes, elles sont bien le reflet d'une activité croissante. Afin d'apporter aux Atrébaties le meilleur service au meilleur coût, l'Atrébatie travaille tous ces dossiers avec de nombreux partenaires techniques et financiers avec lesquels elle négocie son action locale. Deux objectifs pour la communauté: rechercher un maximum de moyens financiers, mesurer et maîtriser l'impôt prélevé au titre de la taxe professionnelle.

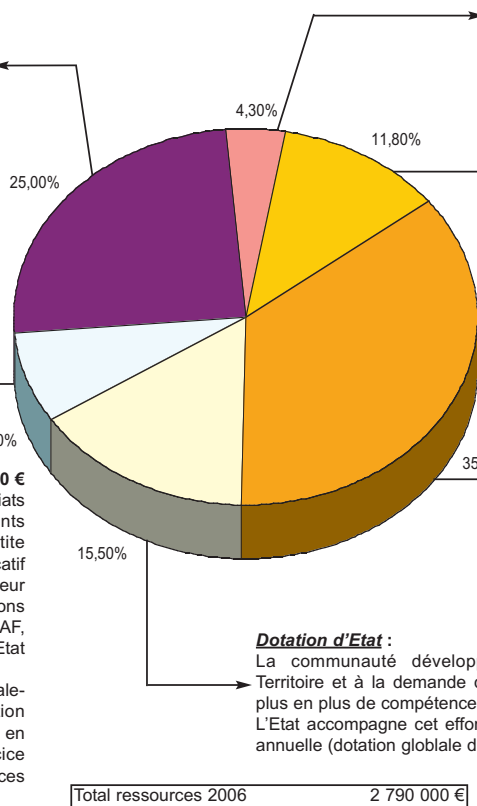
Taxe Ordures ménagère : 700 000 €

La communauté de l'Atrébatie a la compétence "gestion des déchets ménagers et assimilés". Elle est membre du syndicat mixte d'Avesnes-le-Comte qui a facturé en 2006 le coût du service (collecte porte à porte, déchetterie, transport et traitement) à 783 000 €. Cette lourde facture a été réglée par un prélèvement via la TEOM de 700 000 €. La différence a été prise en charge par la CCA sur ses fonds propres.

Subventions directes : 212 000 €

La CCA a construit de nombreux partenariats techniques et financiers. D'importants contrats ont été signés (Contrat Petite Enfance, Contrat du Pays, Contrat Educatif Local, Contrat Enfance Jeunesse, ...), et leur mise en œuvre autorise des subventions directes par des partenaires tels que la CAF, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat et l'ADEME, la DDJS, ...

Les 212 000 € attribués à la CCA ont totalement été réinvestis dans l'action Communautaire. 160 000 € sont encore en attente de rentrée au titre de l'exercice 2006. (à cumuler avec le total des ressources 2006)



Participation des familles : 120 000 €

Ce montant correspond à la contribution individuelle des familles à des prestations de l'Atrébatie, telles que le centre de loisirs, la halte garderie itinérante, l'école territoriale de musique, les Créateliers, les mercredis sport, ...
Le choix des élus communautaires est de rendre accessible à tous, les activités Communautaires.

Fiscalité Communautaire : 327 000 €

L'Atrébatie a changé de mode de fiscalité. Elle ne prélève plus les 4 taxes (Foncier Bati, Foncier Non Bati, Taxe Habitation, et Taxe Professionnelle) mais exclusivement la taxe professionnelle. C'est la T.P.U (Taxe Professionnelle Unique)
Ainsi depuis 2002 la CCA prélève une taxe professionnelle de 10,76% sur toutes les entreprises du Territoire. Elle garde pour son propre fonctionnement 327 000 € et redistribue aux communes 998 000 €. Plus d'un tiers des communes ont bénéficié de ces fonds de garantie en 2006, les petites comme les plus grandes.

Fiscalité redistribuée :

Reversement de la TPU pour 998 000 €
Ce dispositif met en avant un principe de solidarité financière et fiscale dont bénéficient les communes. En cas de baisse des ressources de Taxe Professionnelle dans une ou l'autre des communes, l'Atrébatie doit assurer le niveau de ressources initial. La communauté reverse donc 998 000 € aux communes, somme calculée sur la base de la Taxe Professionnelle des communes de 2003, date de référence.

Dotation d'Etat : 433 000 €

La communauté développe au profit du Territoire et à la demande des communes de plus en plus de compétences.
L'Etat accompagne cet effort par une dotation annuelle (dotation globale de fonctionnement).